



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-DENIS  
DEVANT ÊTRE TENUE LE **MARDI 19 FÉVRIER 2019 À 18 H 45**

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2018**
  - 3.1 Questions afférentes au procès-verbal
  - 3.2 Signature du registre
  - 3.3 Période de questions du public (15 minutes)
- 4. Points d'information**
  - 4.1 Révision budgétaire
  - 4.2 Achat de mobilier
  - 4.3 Suivi projet éducatif
  - 4.4 Course 2019
  - 4.5 Prix des commissaires
  - 4.6 Suivi Cour d'école
  - 4.7 Suivi Bar à salade
  - 4.8 Suivi FDS/bibliothèque
- 5. Points de discussion et d'adoption**
  - 5.1 Approuver la grille-matière 2019-2020
  - 5.2 Approuver les règles de régie interne du service de garde
  - 5.3 Approuver les campagnes de financement à venir
  - 5.4 Critère de sélection d'une direction d'école
- 6. Droit de parole**
  - 6.1 Parole au personnel enseignant
  - 6.2 Parole au service de garde
  - 6.3 Parole au personnel de soutien
  - 6.4 Parole au comité de parents
  - 6.5 Parole au représentant de la communauté
  - 6.6 Parole à l'OPP
- 7. Questions diverses**
- 8. Prochaine réunion**
- 9. Levée de l'assemblée**

Murielle Vrins, présidente

Marc-André Meunier, directeur